

LE 7 JUIN 2021

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue par vidéoconférence, à huis clos, en ce septième jour de juin l'an deux mil vingt-et-un, à vingt-heures trente-deux, à laquelle sont présents :

Le maire: M. Claude Perreault

Les conseillers : M. Denis Gamache Mme Brigitte Brochu
M. Robert Normand M. Nicolas Lacasse
Mme Manon Deslauriers M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.

Mme Jessica Fournier, secrétaire-trésorière

151-06-2021

OUVERTURE DE LA SESSION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-29, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu à l'unanimité que la présente séance du conseil soit tenue par vidéoconférence, à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. Qu'une copie audio de la séance sera disponible sur notre site web.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité ; *celui-ci a été mis sur le site web de la municipalité quelques jours avant la rencontre pour consultation par la population.*

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 3 et du 12 mai 2021 ainsi que du 2 juin 2021 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie de ceux-ci quelques jours avant la présente session.

152-06-2021

DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET SALAIRES

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu :

-d'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de mai 2021 tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 384 222.15 \$

-que le sommaire de paie mensuel d'un montant de 40 688.40 \$ soit accepté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

- ↪ Plainte rue du Merle concernant l'éclairage des édifices à logements;
- ↪ Octroi d'une aide financière de 3 988\$ de Québec Philanthrope pour l'achat de matériel informatique et ludique pour le camp de jour;
- ↪ Courriel d'une citoyenne à la suite de l'envoi de la feuille volante concernant le respect de la propriété privée;
- ↪ Demande d'une contribution financière de la fondation du CRDP-CA pour la réadaptation en déficience physique : **demande rejetée**
- ↪ Lettre de mission d'un audit de conformité de la Commission municipale concernant le processus d'affichage du budget et du plan triennal d'immobilisations;
- ↪ Certificat de remerciement décerné à Mme Michelle Lavoie pour ses 10 années d'implication à la bibliothèque municipale;
- ↪ Lettre de démission de l'employé #3;
- ↪ Contrat de service de Réfrigération Noël pour l'entretien des systèmes de climatisation : **Contrat de service accepté pour 2 ans**
- ↪ Consultation publique de la municipalité de Sainte-Hénédiène concernant le maintien ou non du no truck sur la route Langevin;
- ↪ Nombreuses plaintes concernant l'ouverture des jeux d'eau.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour le mois de mai.

CPTAQ : Aucun dossiers

153-06-2021

DÉROGATION MINEURE- ÉRIC RICHARD

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Éric Richard demande de procéder à des réparations majeures sur le chalet vétuste existant par deux (2) agrandissements et l'ajout d'un 2e étage;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux impliquent que l'extension d'un bâtiment ne peut être agrandie de plus de 30 % de la superficie de plancher existante;

CONSIDÉRANT QUE ces agrandissements n'augmentent pas la superficie au sol;

CONSIDÉRANT QUE ces agrandissements ne sont pas près de la rivière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de M. Éric Richard.

154-06-2021

DÉROGATION MINEURE- GILLES NORMAND

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gilles Normand demande de procéder à un agrandissement du lot 4 084 946 afin d'avoir un terrain avec une façade de 37,82 m;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement sera fait à même le lot voisin 4 084 948 qui lui appartient;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est trop grand et que le voisinage y est habitué;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout à son terrain permettra au propriétaire d'implanter un cabanon;

CONSIDÉRANT QUE la partie restante du terrain pourra éventuellement permettre la construction d'une maison de type jumelé;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure n'a aucun impact sur le voisinage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure de M. Gilles Normand.

ADMINISTRATION

155-06-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT 482-2021

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le règlement n° 482-2021 qui a pour objet de modifier le règlement sur la gestion contractuelle, soit et est adopté.

156-06-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT 483-2021

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que le règlement n° 483-2021 qui a pour objet de modifier le règlement sur le plan d'action pour l'élimination des raccords inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales, soit et est adopté.

157-06-2021

AVIS DE MOTION

Le conseiller Robert Normand donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement permettant la garde d'animaux de ferme en périmètre urbain.

158-06-2021

Dépôt du projet du règlement n° 485-2021

Le conseiller Robert Normand dépose un projet de règlement numéro 485-2021.

Ce projet de règlement a pour objet de permettre la garde d'animaux de ferme en périmètre urbain.

159-06-2021

AVIS DE MOTION

Le conseiller Robert Normand donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats 375 afin d'autoriser les constructions destinées à la garde de certains animaux de ferme.

160-06-2021

Dépôt du projet du règlement n° 486-2021

Le conseiller Émile Nadeau dépose un projet de règlement numéro 486-2021.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Règlement sur les permis et certificats 375 afin d'autoriser les constructions destinées à la garde de certains animaux de ferme.

161-06-2021

AVIS DE MOTION

La conseillère Brigitte Brochu donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant la tarification des licences pour détenir des poules ou des lapins.

162-06-2021

Dépôt du projet du règlement n° 487-2021

Le conseiller Nicolas Lacasse dépose un projet de règlement numéro 487-2021.

Ce projet de règlement a pour objet de décréter une tarification pour l'octroi d'une licence de détention de poules ou de lapins.

163-06-2021

DÉPÔT DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT 484-2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Marguerite a adopté le Règlement de zonage 372 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite autoriser la garde de certains animaux de ferme dans son périmètre d'urbanisation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut encadrer la garde de certains animaux de ferme en périmètre urbain, soit les poules et les lapins, afin de s'assurer de la salubrité, du bien-être des citoyens et des animaux, et de limiter les nuisances;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 146-05-2021 concernant l'adoption du 1^{er} projet de règlement 484-2021 concernant la garde de poules et lapins à l'intérieur du périmètre urbain a été adoptée;

CONSIDÉRANT QUE la période de consultation écrite s'est déroulée du 13 mai au 7 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu à l'unanimité que soit adopté le second projet de règlement numéro 484-2021 modifiant le Règlement de zonage afin d'autoriser la garde de certains animaux de ferme dans son périmètre d'urbanisation .

164-06-2021

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement de ne pas élargir le vote par correspondance aux personnes de 70 ans et plus et aux personnes non domiciliées.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

165-06-2021

RISQUE DE PROPAGATION D'INCENDIE À LA ZONE INDUSTRIELLE EN CAS DE FEU DE FORÊT

CONSIDÉRANT QUE la rue Industrielle est en plein développement;

CONSIDÉRANT QUE les terrains de la rue Industrielle sont bordés par une forêt dense;

CONSIDÉRANT QU'en cas de feu de forêt, il y a un risque de propagation aux bâtiments industriels;

CONSIDÉRANT QUE le directeur incendie a soumis un projet de coupe de la bordure de la forêt afin de minimiser les risques de propagation aux bâtiments industriels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement de ne pas procéder à la coupe de la bordure de la forêt pour le moment.

TRANSPORT ROUTIER-VOIRIE

166-06-2021

AJOUT DE DEUX PANCARTES DE SIGNALISATION ENTRE LA CASERNE INCENDIE ET TREMEX.

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement de faire l'ajout d'une pancarte de limitation de vitesse et d'une pancarte attention à nos enfants entre la caserne incendie et l'entreprise Tremex.

**167-06-2021 ACCEPTATION DES DIRECTIVES DE CHANGEMENT #1 ET #2 DU PROJET DU
PROLONGEMENT DE LA RUE INDUSTRIELLE**

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement de mandater le maire à signer les directives de changement #1 et #2 du projet du prolongement de la rue Industrielle.

**168-06-2021 OFFRE DE SERVICES DE STÉPHANE ROY POUR LA PRÉPARATION DE DOCUMENTS
CONCERNANT L'ÉLARGISSEMENT DU RANG SAINT-ELZÉAR**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de M. Stéphane Roy au coût de 1 800\$ pour l'élargissement, le traitement et la mise en plan du rang Saint-Elzéar.

**169-06-2021 OFFRE DE SERVICES DE STÉPHANE ROY POUR LA PRÉPARATION DE DOCUMENTS
CONCERNANT LE DOSSIER DE RUSTY PERREULT**

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de M. Stéphane Roy au coût de 375\$ pour les documents techniques dans le règlement du dossier de M. Rusty Perreault.

HYGIÈNE DU MILIEU

170-06-2021 RÉSOLUTION 189-11-2020

CONSIDÉRANT QUE la résolution 189-11-2020 prévoyait la planification d'une rencontre avec la firme d'ingénieurs WSP de démarrage de projet dans le cadre du projet de réfection des rues Saint-Jacques, Notre-Dame et de la Fabrique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne peut pas conclure de contrat de gré à gré au-delà de 25 000\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement d'abroger la résolution 189-11-2020.

LOISIRS ET CULTURE

171-06-2021 ENGAGEMENT AU POSTE D'ENTRETIEN DES ESPACES FLEURIS

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que Vincent Carbonneau soit engagé pour l'entretien sommaire des espaces fleuris des édifices municipaux.

172-06-2021 AMÉNAGEMENT DU PARC DE SHUFFLEBOARD

Il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement d'accepter la soumission de Dallaire Aluminium pour l'achat de 4 bancs de parc et d'une table au coût de 4 480\$ plus taxes. Cette dépense est payée avec l'aide financière octroyée par le programme Nouveaux-Horizons.

173-06-202 CHUTE À LIVRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne désire pas participer à l'achat regroupé de chutes à livres organisé par le réseau biblio;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît le besoin de se doter d'une chute à livres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu unanimement de faire l'achat de l'ancienne chute à dépôt de nuit au coût de

100 \$ détenue par Marco Deblois afin d'installer une chute à livres à côté de la porte d'entrée du bureau municipal.

174-06-2021 **DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX À LA CPTAQ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PÉDESTRE QUATRE SAISONS**

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement d'entreprendre les démarches avec le service d'urbanisme de la MRC de Nouvelle-Beauce pour la préparation de la demande à la CPTAQ concernant la mise en place d'un sentier pédestre quatre saisons. Le nombre d'heures de travail est estimé à 25 heures.

175-06-2021

AUGMENTATION DE LA BANQUE D'HEURES DU SERVICE D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer une demande auprès de la CPTAQ pour le réaménagement du sentier pédestre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire recourir au service d'urbanisme de la MRC de la Nouvelle-Beauce;

CONSIDÉRANT QUE le projet est estimé à vingt-cinq heures de travail et que la banque d'heures achetée en début d'année est presque épuisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement de procéder à l'achat de 30 heures supplémentaires pour un coût total de 1 500\$.

176-06-2021

AUGMENTATION DE SALAIRE DEMANDÉE PAR L'EMPLOYÉE # 72

Il est proposé par Brigitte Brochu et accepté unanimement d'augmenter de 0,50\$ l'heure l'employée # 72.

DIVERS

- La collecte de cannettes au profit du camp de jour et du soccer aura lieu le 12 juin 2021.
- Les jeux d'eau ouvriront le 8 juin 2021

Période de questions

La séance étant à huis clos, aucune question ne nous a été acheminée.

Je, soussignée, **Jessica Fournier**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

177-06-2021

AJOURNEMENT DE LA SESSION

Sur la proposition de Robert Normand, il est résolu à l'unanimité que la session soit ajournée à 20h53.

Claude Perreault, maire

Jessica Fournier, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Claude Perreault, maire

LE 2 JUIN 2021

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue par téléconférence ce deuxième jour du mois de juin deux mille vingt et un, à 19h30 à laquelle sont présents:

Le Maire:	M. Claude Perreault	
Les conseillers :	M. Denis Gamache	M. Nicolas Lacasse
	M. Robert Normand	Mme Manon Deslauriers
	Mme Brigitte Brochu	M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Jessica Fournier, directrice générale était présente.

Ordre du jour

- Autorisation de M. Claude Perreault à signer le protocole d'entente pour l'aide financière provenant du fonds pour l'infrastructure municipale d'eau

Les conseillers et conseillères ont reçu l'invitation pour cette séance spéciale avec un délai de moins de 48 heures. Chacun des conseillers accepte le point à l'ordre du jour.

148-06-2021

OUVERTURE DE LA SESSION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 4 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-29, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu à l'unanimité que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. Qu'une copie audio de la séance sera disponible sur notre site web.

149-06-2021

AUTORISATION DE M. CLAUDE PERREULT POUR SIGNER L'ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE PROVENANT DU SOUS-VOLET 1.1 DU PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU POUR LE DOSSIER 2027087

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement d'autoriser Claude Perreault à signer le protocole d'entente concernant l'aide financière octroyée dans le cadre du sous-volet 1.1 du fonds pour l'infrastructure municipale d'eau. Le numéro de dossier est le 2027087.

150-06-2021

CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Denis Gamache, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 19h36.

Claude Perreault, maire

Jessica Fournier, directrice générale

Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Claude Perreault, maire

LE 9 JUIN 2021

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de l'assemblée ajournée de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Marguerite tenue par vidéoconférence ce neuvième jour de juin l'an deux mil vingt-et-un, à 20h00 heures, à laquelle sont présents :

Le maire: M. Claude Perreault

Les conseillers : M. Denis Gamache M. Robert Normand
Mme Brigitte Brochu M. Nicolas Lacasse
Mme Manon Deslauriers M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.

Est également présente Mme Jessica Fournier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

178-06-2021

OUVERTURE DE LA SESSION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-29, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu à l'unanimité que la présente séance du conseil soit tenue par vidéoconférence, à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. Qu'une copie audio de la séance sera disponible sur notre site web.

179-06-2021

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil municipal accepte le rapport financier de l'exercice 2020 tel que présenté par M. Philippe Rouleau de la firme Blanchet Vachon. Un surplus de 44 375\$ nous est confirmé, celui-ci s'explique par les droits de mutation ainsi que des taxes supplémentaires dues aux permis.

180-06-2021

DÉPÔT RAPPORT DU MAIRE

ATTENDU QUE le maire doit déposer et faire rapport des faits saillants du rapport financier 2020;

ATTENDU QUE ce rapport sera affiché sur le site internet de la municipalité ainsi qu'aux endroits prévus au règlement n° 455 sur les modalités de publication;

ATTENDU QUE vu la situation de pandémie covid-19 toujours en vigueur et qui détermine que le conseil doit se tenir à huis clos, il est entendu que les contribuables peuvent avoir un délai de vingt (20) jours pour soumettre leurs questions ou commentaires en lien avec le rapport par courriel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le rapport soit déposé à ce conseil et que les contribuables aient jusqu'au 29 juin afin de soumettre leurs questions au conseil. Une réponse leur sera rendue lors de la prochaine séance du conseil de juillet.

181-06-2021

DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu :

-d'approuver le paiement des comptes fournisseurs du mois de mai 2021 tel que rapportés à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant 83 588.56\$

182-06-2021

VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CONTIGÛE AUX LOTS 6120477 ET 6120478

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre d'achat pour une parcelle de terrain d'environ 5030 pieds carrés contigüe aux lots 6120477 / 6120478;

CONSIDÉRANT QUE la disposition de ce terrain rend son exploitation difficile;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut faire la demande à la CPTAQ d'échanger une parcelle de terrain située en zone verte contre une parcelle en zone blanche et vice-versa;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se prévaloir de cette option d'ici les prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis au pied carré est représentatif de la valeur sur le marché;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contactera les autres propriétaires pour leur proposer d'acheter la parcelle de terrain contigu à leurs terrains;

CONSIDÉRANT QUE le prix de vente au pied carré est établi à 3\$;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'arpentage et de notaire sont à la charge exclusive des acheteurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement de vendre une parcelle de terrain du lot 6358584 aux propriétaires des lots 6120477 et 6120478. Le prix de vente est de 3\$ le pied carré et les honoraires professionnels sont à la charge des acheteurs. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat de vente.

183-06-2021

ABROGATION DE LA RÉOLUTION 102-04-2021

CONSIDÉRANT QUE des travaux de raccordement doivent être réalisés sur la rue Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux peuvent être réalisés en régie interne par l'équipe de voirie en effectuant la location de la machinerie requise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement d'abroger la résolution 102-04-2021.

184-06-2021

TRAVAUX EN RÉGIE INTERNE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de raccordement doivent être réalisés sur la rue Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire que les travaux soient réalisés en régie interne par les employés de voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Lacasse et résolu unanimement que l'équipe de voirie entreprenne les travaux requis pour effectuer le raccordement aux services des quatre maisons de ville en rangée de la rue Saint-Jacques.

185-06-2021

SOUSSION DE CLÉMENT LACROIX

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement d'accepter la soumission de Clément Lacroix pour des travaux d'entretien de la salle de bain extérieure au terrain de pétanque au coût de 1 248.77\$ avant taxes. Cette somme est payée à même la subvention du programme Nouveaux Horizons.

Période de questions

Aucune question ne nous a été acheminée en vue de cette séance.

Je, soussignée, **Jessica Fournier**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

186-06-2021

LEVÉE DE LA SESSION

Sur la proposition de Brigitte Brochu , il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 21h45.

Claude Perreault, maire

Jessica Fournier, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Claude Perreault, maire

LE 21 JUIN 2021

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal tenue par vidéoconférence en ce vingt-et-unième jour de juin l'an deux mil vingt-et-un, **à huis clos**, à vingt heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire: M Claude Perreault

Les conseillers : M Denis Gamache Mme Brigitte Brochu
M Robert Normand M. Nicolas Lacasse
Mme Manon Deslauriers M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.

Mme Jessica Fournier, secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

- **EMBAUCHE D'EMMY DROUIN AU POSTE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS**
- **EMBAUCHE DE MARILYNE BLAIS AU POSTE DE DIRECTRICE GENERALE, SECRETAIRE-TRESORIERE**
- **REAFFECTATION DE L'EMPLOYEE #74 AU SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMPTABLE**
- **DESISTEMENT DE LA MUNICIPALITE DANS LE DOSSIER D'IMMEUBLES CARBONNEAU INC.**

Les conseillers et conseillères ont reçu l'invitation pour cette séance spéciale dans un délai de moins de 48 heures. Chacun des conseillers accepte les points à l'ordre du jour.

187-06-2021

OUVERTURE DE LA SESSION

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 25 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-29, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Gamache et résolu à l'unanimité que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence. Qu'une copie audio de la séance sera disponible sur notre site web.

188-06-2021

EMBAUCHE D'EMMY DROUIN

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement d'embaucher Mme Emmy Drouin au poste de préposée à l'entretien des espaces verts.

L'emploi est de 35 à 40 heures par semaine et le salaire horaire est prévu à la convention collective. L'entrée en fonction est prévue le 22 juin 2021.

189-06-2021

EMBAUCHE DE MARILYNE BLAIS

Il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement d'embaucher Mme Marilyne Blais au poste de directrice générale et secrétaire trésorière. Son entrée en fonction est le 1^{er} juillet 2021. Le maire est autorisé à signer le contrat de travail et le contrat de travail doit être soumis à tous les membres du conseil municipal pour sa validation.

190-06-2021

RÉAFFECTATION DE L'EMPLOYÉ #74

CONSIDÉRANT QUE l'employé #74 a remis sa démission au poste de directrice générale, secrétaire trésorière;

CONSIDÉRANT QU'il y a un besoin au niveau du soutien administratif et comptable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Deslauriers et résolu unanimement de maintenir l'emploi à temps partiel de l'employé #74 et de l'affecter au soutien comptable et administratif.

191-06-2021

DÉSISTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES JEUX ET DES COURSES DANS LE DOSSIER D'IMMEUBLES CARBONNEAU INC.

CONSIDÉRANT QU'Immeubles Carbonneau Inc. s'est engagé à respecter certaines mesures visant la sauvegarde de la tranquillité publique;

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Marguerite retire son opposition municipale à la Régie des alcools, des jeux et des courses quant à la délivrance d'un permis d'alcool à la société Immeubles Carbonneau Inc.

192-06-2021

CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Nicolas Lacasse, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h40.

Claude Perreault, maire

Jessica Fournier, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Claude Perreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Claude Perreault, maire